Consignes de sécurité et avertissements

pour l'utilisation des châteaux gonflables vendus sur acheter-chateau-gonflable.fr. Les présentes consignes s'appuient sur les exigences de la norme EN 14960.

Utilisation

Taille	**1,50 m** maximum
Âge	**14 ans** maximum
Nombre d'utilisateurs	au maximum le nombre indiqué dans les caractéristiques techniques de la description du produit
Surveillance	**permanente**, par une personne majeure

Montage

Pente	**5 %** maximum dans toutes les directions
Distance de sécurité	au moins **1,8 m** sur les côtés avec paroi, au moins **3,5 m** sur les côtés ouverts
Ancrage	à **tous les points d'ancrage prévus**, voir page 3

Exploitation

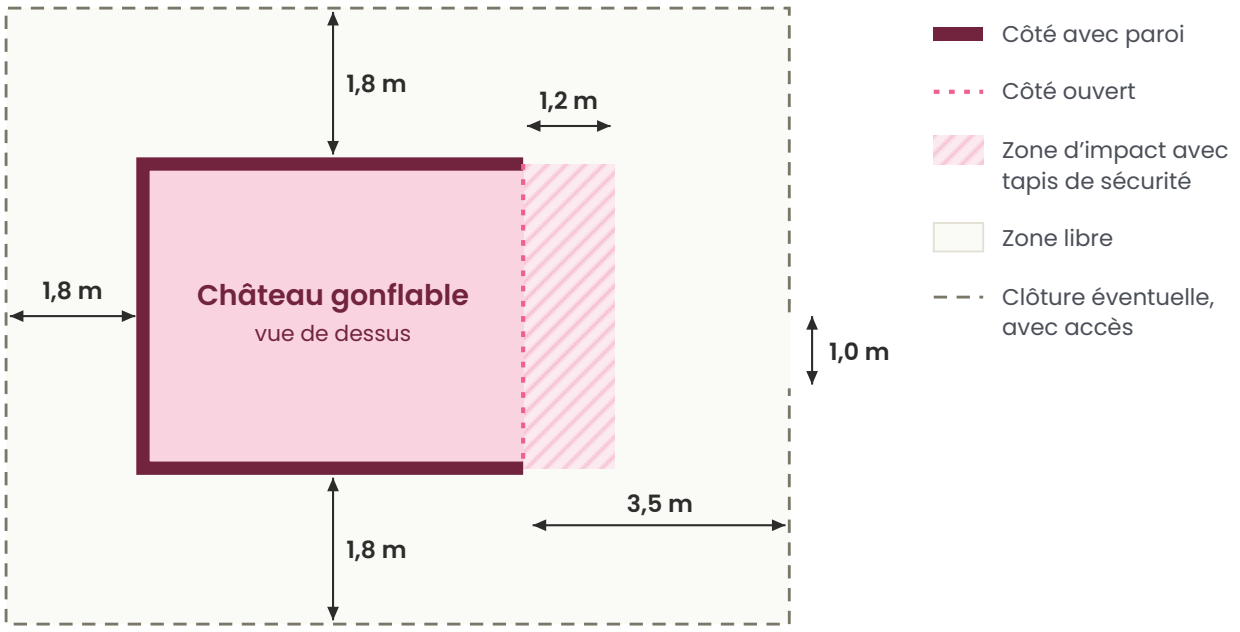
Vent	jusqu'à **force 5 (38 km/h)** maximum
Soufflerie	uniquement Soufflerie Huawei REH-1.5E (1,5 CV), Soufflerie Huawei REH-2E (2 CV) ou Soufflerie Gibbons FP5005 (1,5 CV)

+49 89 12 50 18 700
service@acheter-chateau-gonflable.fr
www.acheter-chateau-gonflable.fr

Miet Event Vertriebs GmbH
Robert-Stirling-Ring 8
82152 Krailling
Allemagne

CONSIGNES DE MONTAGE

Emplacement



Représentation schématique avec un côté ouvert. Toutes les dimensions sont des valeurs minimales.

1 La zone d'installation doit présenter une **pente maximale de 5 %**, dans toutes les directions.

2 Le château gonflable doit être installé à une **distance appropriée de tout danger potentiel**, par exemple des lignes électriques aériennes, des clôtures, des arbres ou des murs.

3 Une **zone libre** sans obstacles susceptibles de provoquer des blessures doit être maintenue autour du château gonflable. Sa dimension correspond à la hauteur de la plateforme la plus haute divisée par 2. Elle doit être d'**au moins 1,8 m** sur les côtés avec paroi et d'**au moins 3,5 m** sur les côtés ouverts.

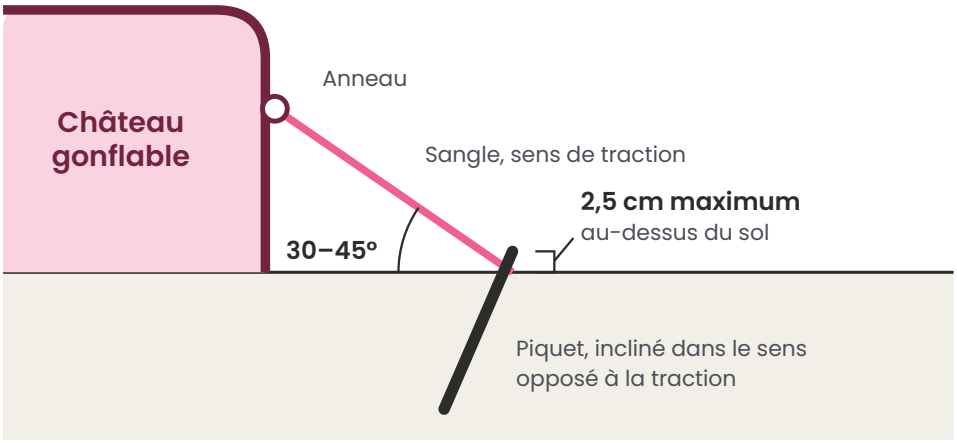
4 Si l'ensemble de la zone est entouré d'une **clôture** pour réguler le flux des visiteurs, celle-ci doit se trouver à au moins 1,8 m des côtés avec paroi et à au moins 3,5 m des côtés ouverts. L'accès doit avoir une largeur de 1,0 m.

5 La zone d'installation doit être débarrassée des **cailloux et des objets pointus**. Une bâche de sol doit être utilisée comme protection.

6 La **zone d'impact** doit mesurer au moins 1,2 m sur chaque côté ouvert. Il convient d'y utiliser des tapis de sécurité amortissants.

CONSIGNES DE MONTAGE

Ancrage



Sans piquets

Asphalte et autres sols durs :

160 kg

par point d'ancrage (1 600 N)

Représentation schématique, vue de côté.

7 Le château gonflable est équipé d'un **système d'ancrage** permettant de le fixer solidement au sol.

8 En cas d'utilisation en extérieur, le château gonflable doit être fixé solidement dans le sol, de préférence à l'aide de **piquets**.

9 Le château gonflable doit être sécurisé à **tous les points d'ancrage prévus**. Leur nombre est indiqué dans la notice du château gonflable concerné.

10 La force exercée doit former un **angle de 30° à 45°** avec le sol. Les piquets doivent être inclinés dans le sens opposé à celui de la force exercée.

11 Les piquets ne doivent **pas dépasser de plus de 2,5 cm** du sol.

12 Si l'utilisation de piquets n'est pas possible (asphalte, etc.), le château gonflable doit être fixé solidement au sol selon une **méthode tout aussi efficace**, par exemple en reliant les points d'ancrage à des supports déjà présents au sol ou à des sacs de sable, des réservoirs d'eau ou d'autres dispositifs de lestage, à condition que ceux-ci puissent supporter une charge de 1 600 N. Cela correspond à un poids d'**au moins 160 kg par point d'ancrage**.

13 Si le château gonflable est relié de manière fixe à un **véhicule ou à d'autres machines mobiles**, ceux-ci doivent être immobilisés et surveillés par l'exploitant.

14 En cas d'utilisation en **intérieur**, il convient d'utiliser le système de lestage afin de préserver la stabilité.

CONSIGNES D'EXPLOITATION

Surveillance, règles, météo

Surveillance

15 Le château gonflable doit être **surveillé en permanence par une personne majeure**. Le surveillant doit observer attentivement toutes les activités sur le château gonflable.

16 Le surveillant doit être **clairement identifiable** et pouvoir attirer l'attention des enfants à l'aide d'un sifflet ou d'un autre signal.

17 Le surveillant doit séparer les **enfants plus grands et plus turbulents des plus petits**.

18 Les utilisateurs doivent disposer d'un **accès réglementé et sûr** aux entrées et aux sorties. L'entrée et la sortie doivent rester dégagées en permanence.

19 **Pendant le gonflage et le dégonflage**, tous les utilisateurs doivent être tenus à l'écart du château gonflable.

20 Lorsque le château gonflable **n'est pas utilisé**, il doit être dégonflé et son alimentation électrique coupée.

Règles pour les enfants

21 L'utilisation est autorisée uniquement pour les **enfants jusqu'à 14 ans et d'une taille maximale de 1,50 m**. Le nombre maximal d'enfants indiqué dans les caractéristiques techniques de la description du produit ne doit pas être dépassé.

22 Les enfants doivent **retirer leurs chaussures et leurs lunettes**. Tous les objets durs, pointus et dangereux portés sur le corps doivent être retirés.

23 Il est interdit de **manger, de boire et de mâcher du chewing-gum** dans le château gonflable.

24 Il est interdit de **grimper ou de se suspendre** aux parois, de faire des **saltos et des roulades** et de jouer de manière brutale.

Vent et météo

25 La vitesse maximale du vent autorisée pour l'utilisation est de **38 km/h** (force 5 sur l'échelle de Beaufort). En cas de vent plus fort, de pluie ou à l'approche d'intempéries, l'exploitation doit être **immédiatement arrêtée** et le château gonflable dégonflé.

26 À l'approche d'intempéries ou de vent, l'exploitation doit être immédiatement arrêtée et le château gonflable **démonté**.

Beaufort	km/h	Signes observables
3	12–19	Feuilles et brindilles constamment en mouvement
4	20–28	Petites branches en mouvement, poussière et papiers soulevés
5	**29–38**	**Branches nettement courbées, petits arbres qui oscillent. Limite d'exploitation**
6	39–49	Grosses branches en mouvement, parapluies difficiles à tenir. Exploitation interdite